



**LEGENDE**

**Fond de plan**

- Limites communales
- Limites parcellaires
- Périmètres de protection autour des captages en eau potable (AS1)

**Droit de préemption urbain**

- Périmètre du droit de préemption urbain

## Plan Local d'Urbanisme<sup>1</sup> intercommunal (PLUi)

Plan d'instauration du Droit de Préemption Urbain  
SAINT-DOMINEUC



Vu pour être annexé au Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé par délibération du Conseil Communautaire de Bretagne Romantique, en date du 16 décembre 2024,  
Fait à La Chapelle-aux-Filtzméiers

Leïc REGEARD,  
Président de la Communauté de Communes

